

Appel à résidence de création autour de la BD contemporaine

Situé à 40 km de Rennes, L'aparté est un lieu de résidence de création et d'exposition qui accueille chaque année cinq artistes confirmés ou émergents. Pendant une durée de six à huit semaines, L'aparté offre des moyens financiers et techniques aux artistes pour développer un nouveau projet, pensé en lien avec les spécificités du lieu. Une exposition personnelle clôture ce temps d'expérimentation. L'aparté développe un programme de médiation autour de chaque exposition.

Depuis 6 ans, L'aparté s'associe à l'association Le Chantier, organisatrice du festival de BD à Bédée « Pré en Bulles » et propose une résidence pour un(e) auteur(e) - illustrateur(-trice) de bande dessinée.

L'auteur(e) sélectionné(e) sera invité(e) à penser une création BD qui donnera lieu à une exposition et à une micro-édition autour de la thématique du festival « Pré en Bulles » 2019 : « A poils et à plumes ». Une occasion d'entrer dans le monde de nos amis les bêtes, qui peuplent nos lectures depuis notre plus tendre enfance. Personnages de BD, ils personnifient des émotions ou des caractères, tel le rusé renard, ou nous emmènent dans leurs mondes comme le lapin d'Alice ou les personnages de Michel Plessix. C'est aussi le prétexte pour parler de la préservation des espèces menacées sur notre planète bleue. Et, pourquoi pas, retirer les plumes et les poils pour une mise à nu.

Critères de sélection

Résidence ouverte à un(e) auteur(e) de bande-dessinée professionnels(le) qui doit témoigner d'une expérience artistique solide.

L'auteur(e) sera sollicité(e) pour des temps de rencontre et devra impérativement participer au festival de BD « Pré en Bulles », à Bédée, le dimanche 22 septembre 2019.

Le choix de l'auteur(e) et la première rencontre avec les partenaires (L'aparté et les organisateurs du festival de BD) se feront à la fin du mois de mars 2019.

Temps de résidence

Durant la résidence, l'auteur(e) sera logé(e) à L'aparté situé au bord du lac de Trémelin à Iffendic (40km de Rennes).

Résidence de 6 semaines minimum, entre le 15 juillet et le 6 septembre, dont une présence impérative du lundi 15 au vendredi 26 juillet.

Temps de médiation

- 1 journée « mini stage BD » pour un public ado loisirs
- 2 journées avec des scolaires (proposition : 9 et 10 septembre 2019)
- Présence au festival « Pré en Bulles » le dimanche 22 septembre 2019

L'exposition

L'exposition sera présentée à L'aparté du 6 septembre au 11 octobre 2019

Accrochage entre le 2 et le 6 septembre 2019

Vernissage le vendredi 6 septembre 2019 à 18h30

La micro-édition devra être disponible pour le 2 septembre 2019 (charge à l'auteur(e) en résidence de veiller à la réalisation de la maquette en fonction de cette date de livraison)

Hébergement et conditions financières

L'auteur(e) doit être autonome dans ses déplacements et posséder un véhicule. Pas de transport en commun.

L'auteur(e) bénéficie d'une bourse artistique de 1500 euros (TTC et toutes charges sociales comprises).

La bourse artistique de 1500 euros comprend :

- les honoraires pour la création et la monstration des œuvres
- le règlement des cotisations sociales et fiscales relatives à ses honoraires
- la participation à l'accrochage, au démontage et la prise en charge du retour des œuvres
- la présence obligatoire au vernissage et au festival « Pré en Bulles »

Les temps de médiation (scolaire, loisirs ou grand public) font l'objet d'une rémunération complémentaire (150 euros la demi-journée).

Montfort Communauté prend en charge les frais de production à hauteur de 1500 euros maximum selon les modalités suivantes : achat et fourniture de matériaux, commande de prestation de service.

Cette somme comprend :

- La production des œuvres
- La production et l'impression de l'édition

En accord avec l'artiste, une des œuvres réalisées au cours de la résidence entrera, en fonction du support, dans un fonds intercommunal d'œuvres, à vocation pédagogique.

Les frais restant à la charge de l'auteur(e):

- la restauration
- les déplacements personnels

Contenu du dossier de candidature

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comprendre :

- un curriculum vitae
- un dossier illustré représentatif du travail général (sur papier uniquement).
- une garantie professionnelle (MDA, AGESEA, numéro de SIRET...)

L'auteur(e) devra spécifier s'il/elle est affilié(e) ou assujéti(e) auprès de la MDA ou l'AGESEA et s'il/elle est dispensé(e) ou non de précompte (joindre les pièces justificatives)

- une note relative aux motivations et aux intentions de l'auteur(e) sur ce projet
- la description du projet où figureront la démarche artistique, les moyens mis en œuvre pour sa réalisation et sa présentation au public, une fiche technique et un budget prévisionnel. Une note sur les propositions de médiation serait un plus.

Dossier à envoyer (uniquement par courrier) pour le 15 mars 2019, cachet de la Poste faisant foi.

Les dossiers envoyés par e-mail ne seront pas étudiés.

Montfort Communauté
A l'attention d'Eloïse Krause
Hôtel de Montfort Communauté
4 place du Tribunal – CS 30150
35162 Montfort-sur-Meu

Contacts : Sophie Marrey ou Eloïse Krause
Renseignements : culture@montfortcommunaute.bzh ou 02 99 09 77 29

La sélection se fera fin mars 2019. La décision du comité de sélection est sans appel et sera communiquée par courrier aux candidats début avril 2019 (prévoir une enveloppe affranchie pour le retour du dossier artistique).